

# BIENVENUE



**Actualité des programmes à destination des TPE : offre de service aux entreprises, aides financières, les nouveautés 2022**

Webinaire du 03 février 2022



## POUR UNE EXPERIENCE REUSSIE

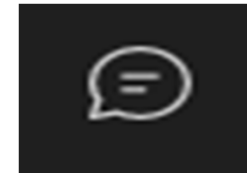
- MERCI DE COUPER VOTRE MICRO ET CAMERA

D'OUVRIR LA MESSAGERIE INSTANTANÉE - TCHAT

- VOUS POUVEZ POSER DES QUESTIONS PENDANT LE LIVE PAR MESSAGERIE

NOUS ALLONS UTILISER L'OUTIL BEEKAST ,  
SI VOUS AVEZ 2 ÉCRANS, EN METTRE UN SUR TEAMS ET L'AUTRE  
SUR BEEKAST PENDANT TOUTE LA DUREE DU WEBINAIRE

OU SUR VOTRE SMARTPHONE AVEC LE QR CODE



# CE QUE NOUS ALLONS VOIR AUJOURD'HUI

## 1. Rappel des enjeux de la prévention TPE et de l'offre de service global prévention TPE

*Fabrice NORGEUX - Ingénieur Conseil*

## 2. STPE : les incitations financières en soutien des démarches de prévention pour les TPE PME

*Pierre LAMBERT - Ingénieur Conseil Régional Adjoint*

→ Focus sur les nouveautés 2022

## 3. Demander une subvention depuis son compte AT/MP

*Elisa TEBAR - Cadre administratif*



## De nouveaux outils à destination des TPE



## Le programme national TPE

### Enjeux majeurs de ce programme

- Développer la prévention des risques professionnels et contribuer à faire baisser la sinistralité des TPE
- Elaborer des outils à destination des TPE et les déployer le plus largement possible

## Ce que représentent les TPE...



Les établissements d'effectifs **1 à 19** :

. emploient **34%** des salariés (6,6 millions de personnes)

. totalisent **28%** des **Accidents du Travail** d'au moins 4 jours d'arrêt

*Source : Cnam-DRP-Mission statistiques 2019*

### Un constat :

Des entreprises peu structurées

Avec peu (ou pas) de moyens humains pour prévenir les risques professionnels

Peu d'outils adaptés à leur fonctionnement

## Les 36 métiers couvrant 60% des TPE

### Restauration - Hôtellerie Commerces

Restauration traditionnelle

Hôtellerie

Boulangerie Pâtisserie

Epicerie / Commerces d'alimentation générale

Boucherie / Charcuterie / Poissonnerie

Restauration rapide

Commerce de gros alimentaire

Commerce de détail non alimentaire

Commerce de gros non alimentaire

### Filière agricole tropicale et équatoriale

### Transports et environnement

Collecte des déchets

Transport Routier de Marchandises

Transport Routier de Voyageurs

Déménagements

Ambulances

Tri et traitement des déchets

Messagerie / Fret Express

Imprimerie

### Bâtiment / TP / Bois

Gros œuvre

Second œuvre

Travaux Publics

Métiers du bois et de l'ameublement

### Métallurgie / Plasturgie

Traitement et revêtement des métaux

Mécanique industrielle

Découpage/emboutissage/structures métalliques/chaudronnerie/ soudure

réparation automobile

Commerce automobile

Fabrication et assemblage de pièces en matière plastique

### Services

Coiffure et esthétique

Nettoyage

Vétérinaires

Aide à domicile

Clubs sportifs

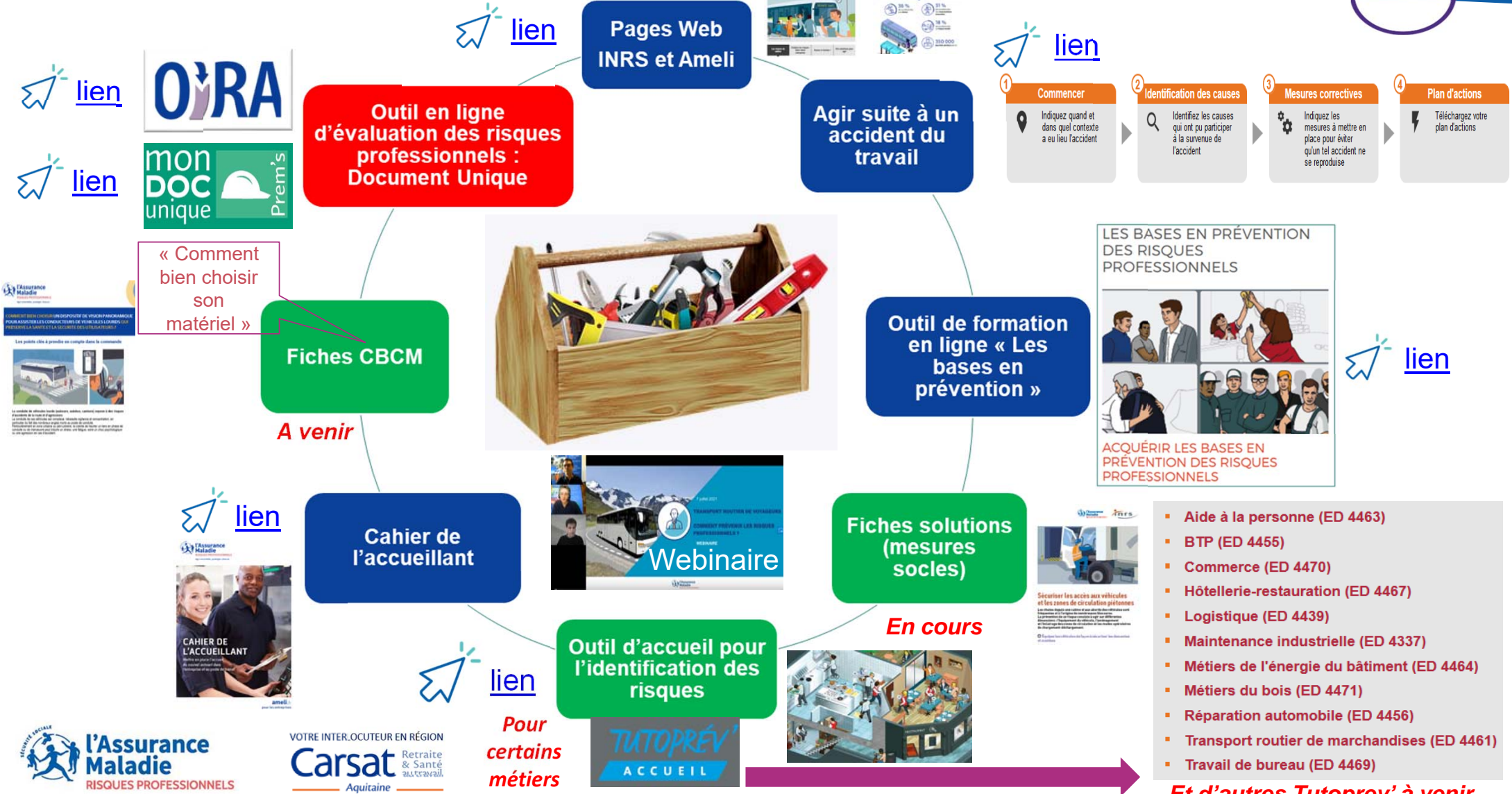
Accueil de jeunes enfants

Autres organisations associatives

Activités de bureau



# La boîte à outils TPE pour chaque métier



**Et d'autres Tutoprev' à venir**



# ANIMATION BEEKAST



QUIZ – TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR LES SUBVENTIONS TPE

Pour participer, allez sur [www.beekast.live](http://www.beekast.live) et entrez le code session : **836705**





## QUIZ BEEKAST : les subventions TPE

**1-Pour bénéficier d'une subvention TPE, l'effectif doit être :**

A - entre 1 et 49 salariés    B- supérieur à 50

**2-Cet effectif correspond au :**

A - SIREN                      B- SIRET ?

**3- Dans la subvention, le matériel éligible peut être :**    A - du matériel d'occasion ?                      B- neuf ?

**4- Quel mode de financement du matériel est accepté ? :**

A-location longue durée                      B- leasing                      C- crédit-bail                      D- achat immédiat

**5 -Où trouve t'on le code risque ?**

A - sur le compte AT/MP                                      B- sur la notification de taux  
C- sur l'attestation URSSAF                                      D- sur ma déclaration d'impôt



## QUIZ BEEKAST : les subventions TPE – suite

6 -Au maximum, combien de subventions différentes peut-on cumuler ? A – une B- deux C- trois

7-Quel est le montant maximum des aides cumulées ?

A - 25 000 euros B- 75 000 euros C- 100 000 euros

8- Comment faire une demande de subvention TPE ? A - courrier, B- mail , C- compte AT-MP

9-Sur quel site internet doit-on créer son compte AT/MP ?

A- net-entreprises B- Carsat Aquitaine C- ameli D- impôts.gouv

10-Où trouver l'information pour connaître les subventions ?

A- ameli , B - Carsat aquitaine, C- net -entreprise, D- ma banque ?

# Les SPTPE

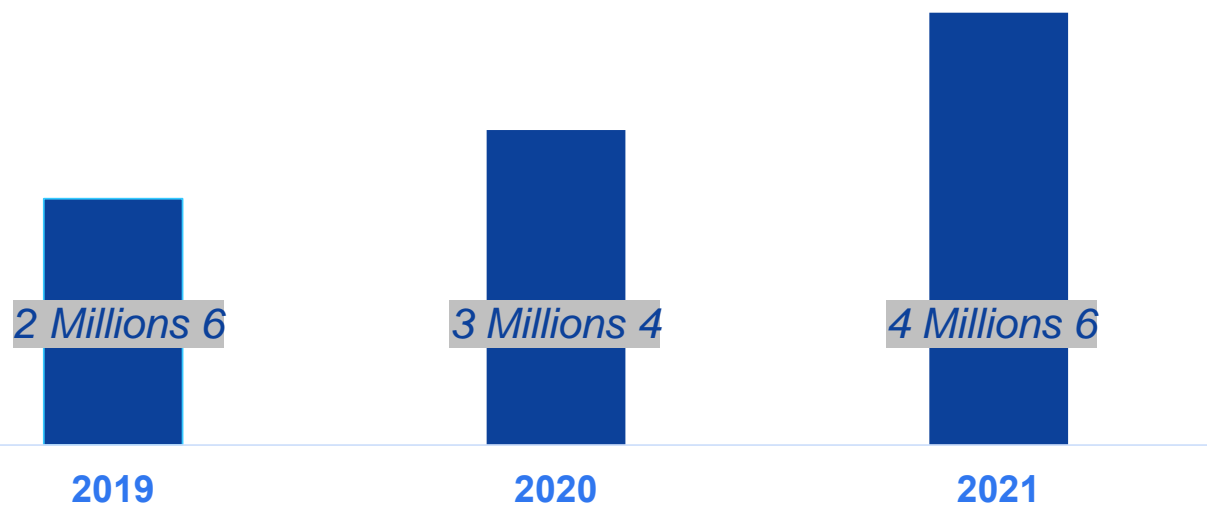
## LES INCITATIONS FINANCIÈRES EN SOUTIEN DES DÉMARCHES DE PRÉVENTION POUR LES TPE PME

CARSAT AQUITAINE

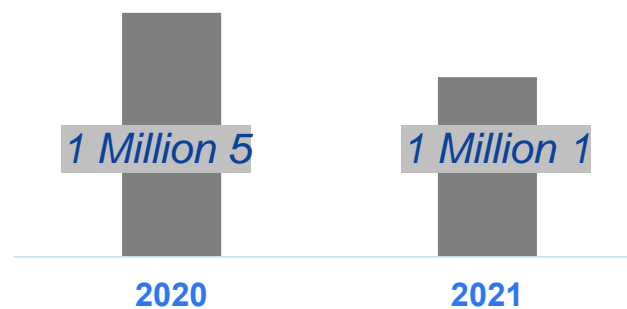


# MONTANTS DES SUBVENTIONS SPTPE VERSÉS PAR LA CARSAT AQUITAINE

Programmes SPTPE  
Hors aide covid



Programme  
SPTPE aide covid



Total SPTPE 2021  
5 Millions 7

# 1<sup>ERS</sup> RÉSULTATS ENQUÊTES 2021 ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

Enquête régionale SPTPE TMS action / Preciseo (Carsat Aquitaine, juillet 2021)

*« Pour TMS Pros Action, près de 70% des entreprises déclarent qu'elles n'auraient pas investi dans ces équipements sans l'aide de la CARSAT ; cela monte jusqu'à 95% pour Préciseo »*

Enquête nationale SPTPE (DRP, CNAM, septembre 2021)

*« Plus de 90% des entreprises sont satisfaites du téléservice proposé sur Net Entreprise via leur compte AT/MP »*

*« Plus de 80% des entreprises estiment que le montant de la subvention est convenable »*



# LES SUBVENTIONS PRÉVENTION TPE : UN COUP DE POUCE FINANCIER POUR INVESTIR DANS DES SOLUTIONS DE PRÉVENTION

## Pour qui ?

Pour toutes les entreprises ayant un effectif compris entre 1 et 49 salariés (*effectif SIREN de l'entreprise*) et, suivant les aides, selon le secteur d'activités.

## Pourquoi ?

Pour prévenir certains risques auxquels sont exposés les salariés de l'entreprise (ex: risques chimiques, de chute, TMS..).

## Comment ?

En finançant en partie (*entre 25 et 70% du montant HT engagé, plafonné à 25 000 € par programme SPTPE*) :

- **l'achat de matériels ou équipements neufs** visant à réduire ces risques,
- **un accompagnement** par un prestataire, ou un consultant, pour réaliser un diagnostic,
- **la formation** des salariés ou des dirigeants aux démarches de réduction des risque.

## Principales conditions d'accès



O'RA

**l'Assurance  
Maladie**  
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION  
**Carsat** Retraite  
de Santé  
au Travail  
Aquitaine

# AIDES DÉFINITIVEMENT ARRÊTÉES

## Arrêt en 2020

Stop essuyage

Garage +

Preciseo

## Arrêt en 2021

Echafaudage +

Bâtir +

Cuisine + sûre

Filmeuse +

# 18 SPTPE DISPONIBLES EN 2022

**Aides disponibles dans la limite du budget 2022 et jusqu'au 30 septembre 2022**

## 9 AIDES PORTANT SPÉCIFIQUEMENT SUR DES RISQUES

Risque principal	Nom de la subvention	Secteurs (cf. Conditions)
TMS	<u>TMS PROS DIAGNOSTIC</u>	Tout secteur d'activités
	<u>TMS PROS ACTION</u>	Tout secteur d'activités
	<u>EQUIP'MOBILE +</u>	Tout secteur d'activités
RISQUE CHIMIQUE	<u>SOUDAGE + SUR</u>	Tout secteur d'activités
	<u>STOP AMIANTE</u>	Activités BTP / maintenance / nettoyage
	<u>AIRBONUS</u>	Garages / Contrôles Techniques
	<u>RC PROS EQUIPEMENTS</u>	Tout secteur d'activités
	<u>RC PROS PEINTURE EN MENUISERIE</u>	Activités BTP / Bois / Bricolage
RPS	<u>RPS ACTION</u>	Tout secteur d'activités

En « bleu » reconduction des programmes de 2021, en « vert » nouveautés ou adaptation

## 6 AIDES CIBLANT SPÉCIFIQUEMENT DES SECTEURS D'ACTIVITÉS / MÉTIERS

Secteur d'activités	Nom de la subvention	Commentaires (cf. Conditions)
Construction	<u>TOP BTP</u>	BTP
Aide et soins à la Personne	<u>ASP DOMICILE</u>	Services d'aide à domicile
	<u>ASP ETABLISSEMENT</u>	Etb pour Personnes Agées ou Handicapés
Hôtellerie / restauration	<u>HOTEL +</u>	Services, commerces et industries de l'alimentation, Activités de services
Métiers de bouche (bouchers/charcutiers/boulangers/poissonniers)	<u>METIERS DE BOUCHE +</u>	Commerces (cf. cond. Exclusion de certains secteurs)
Propreté	<u>PROPRETE +</u>	Tous secteurs

En « bleu » reconduction des programmes de 2021, en « vert » nouveautés ou adaptation/complément



## 3 AIDES RÉGIONALES RECONDUITES EN 2022

Pass Aqwi-Prev, démarche d'analyse des  
risques



Interventions d'entreprises extérieures en  
entreprises utilisatrices



En route vers la prévention !



**l'Assurance  
Maladie**  
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION  
**Carsat** Retraite  
& Santé  
au travail  
Aquitaine

# ILLUSTRATIONS D'ÉQUIPEMENTS FINANCÉS PAR LES SPTPE NATIONALES



# ILLUSTRATIONS D'ÉQUIPEMENTS FINANCÉS PAR LES SPTPE NATIONALES



# FOCUS SUR LA SUBVENTION PRÉVENTION TPE

## TMS PROS ACTION

**Objectif** : sur la base d'une analyse de situations de travail, aider à l'achat de dispositifs sûrs et permettant de réduire les TMS.

### **Commentaires :**

- Ce n'est pas une subvention pour financer un outil de production basique de la profession,
- Leur utilisation ne doit pas mettre en danger les salariés  
-> exigence parfois d'une vérification de conformité « Machines » (par organisme de contrôle),
- Leur utilisation nécessite dans certains cas d'être formés  
-> exigence de formation



## FOCUS SUR LA SPTPE TMS PROS ACTION

Exemple de situation de travail puis d'équipement pouvant être financé à hauteur de 50% (maxi 25k €)



Installation d'un  
hayon élevateur



# FOCUS SUR LA SPTPE TMS PROS ACTION

Autres exemples d'équipements financés à hauteur de 50% (maxi 25k €)





## FOCUS SUR LA SPTPE RC PROS ÉQUIPEMENTS

- Sorbonne de laboratoire
- Armoire ventilée de stockage de produits chimiques
- Fontaine de dégraissage biologique et fontaine lessivielle
- Bac de rétention
- Dispositif de brumisation pour abattage des poussières
- Aspirateur de chantier de classe M ou H



**50% du montant HT** pour les équipements  
**70% du montant HT** pour la vérification des performances  
aérauliques et acoustiques des sorbonnes

# FOCUS SUR LA SPTPE RC PROS PEINTURE EN MENUISERIE

*Uniquement Entreprises - Activités BTP / Bois / Bricolage*

- Box ou laboratoire de préparation
- Cabine de peinture ou de vernissage
- Enceinte de séchage
- Equipement de nettoyage automatique des outils



**50% du montant HT** des sommes engagées pour les équipements destinés au captage des vapeurs et aérosols, et à la compensation de l'air extrait associée ;

**70% du montant HT** des sommes engagées pour la vérification des performances aérauliques et acoustiques des équipements subventionnés par cette subvention

Nouvelle aide

## FOCUS SUR LA SPTPE TOP BTP

Uniquement Entreprises - Activités BTP

- 25 % du montant HT des sommes engagées pour les échafaudages MDS
- 70% du montant HT des sommes engagées pour les formations,
- .50% du montant HT des sommes engagées pour de nombreux équipements / matériels de chantiers (hors échafaudages) :

- **Prévention des risques de chutes et de chutes de plain-pied**  
*Ex : Protections des trémies d'escaliers, accès provisoires, plateformes, etc.*
- **Prévention des risques de TMS liés aux vibrations**  
*Ex : outillages portatifs anti-vibratiles*
- **Prévention des risques d'ensevelissement** ( travaux en tranchées)  
*Ex : blindages légers manuyportables, etc.*
- **Amélioration de l'organisation sur les chantiers**  
*Ex : bungalows, coffrets électriques*



Nouvelle aide

## FOCUS SUR LA SPTPE RPS

Financement d'une **prestation d'accompagnement** permettant d'agir en prévention des RPS (*hors expertise CSE*) par un consultant référencé par une caisse CARSAT/CRAMIF/CGSS (pas de sous-traitance possible)

- **Prestation 1** : diagnostic / repérage des facteurs de RPS et aide à la définition du plan d'actions de prévention
- **Prestation 2** : accompagnement à la mise en œuvre du plan d'actions de prévention des RPS

**Financement à hauteur de 70% du montant HT de l'investissement**

(de minimum 2000 €) dans la limite de 15 000€ par prestation et d'une subvention totale de 25 000€/entreprise

# OÙ CONSULTER LES CAHIERS DES CHARGES DE CES SPTPE ET LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ?

## - Site Ameli Entreprise

Mots clefs moteur de recherche: *ameli subvention prevention TPE*



## - Site Carsat Aquitaine

Mots clefs moteur de recherche: *carsat aquitaine SPTPE*



## - Compte AT/MP pour chaque entreprise





# DEMANDER UNE SUBVENTION DEPUIS SON COMPTE AT/MP

| Guide à destination des entreprises





## La démarche pour bénéficier d'une subvention : **via le compte AT/MP**



Date limite de demandes :

30/09/22



Date limite envoi des justificatifs :

15/11/22





# PRÉSENTATION DU COMPTE AT-MP

Le compte AT/MP fait peau neuve, une nouvelle page d'accueil fait son arrivée. ✕



Consultation des taux AT / MP

 PROFIL SIRET  
Nom  
Prénom



## MON PROFIL AT/MP

- 📊 Mon taux AT/MP en vigueur
- 📅 L'historique de mes taux AT/MP
- 📄 Les données pour mon prochain taux AT/MP
- ⚖️ Mon bilan des risques professionnels

## MES SERVICES

- 📄 Télécharger mes décisions de taux AT/MP
- 📄 Télécharger l'attestation de mes indicateurs des risques professionnels
- € Demander une "Subvention Prévention TPE"

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- 📄 Comprendre mon compte AT/MP
- 📄 Barèmes des coûts moyens
- 📄 Sites utiles et contacts
- 📄 Mentions légales
- 📄 Conditions Générales d'Utilisation

Le service de demande de subvention en ligne est accessible ici





# ECRAN D'ACCUEIL

**Assurance Maladie**  
RISQUES PROFESSIONNELLS

**Subventions Prévention TPE** Se déconnecter

Accueil

Effectuer une demande  
Mes demandes  
Contact

Compte tenu du nombre important de Subventions Prévention Covid reçues, le budget alloué à cette aide financière est épuisé. Conformément aux conditions d'attribution, plus possible d'adresser de nouvelles demandes à compter du 3 décembre 2020.

Si vous avez une demande en cours d'instruction, celle-ci sera étudiée selon les capacités budgétaires de votre caisse régionale de rattachement qui vous tiendra informé de donnée à votre demande dans les semaines à venir.

Ce sont 50 millions d'euros qui ont été consacrés à cette subvention exceptionnelle mise en place par la branche accidents du travail et maladies professionnelles pour aider PME à prévenir le risque de Covid-19 au travail.

D'autres subventions pour vous aider à protéger vos salariés restent disponibles.

Les Subventions prévention TPE aident au financement d'équipements, de conseils et de formations pour améliorer la prévention des risques professionnels dans les TPE et moins de 50 salariés.

Elles sont octroyées par les caisses régionales à hauteur de 25 000 euros maximum, leur montant étant plafonné à 70% de l'investissement de l'entreprise.

**Ces subventions ne peuvent être attribuées que dans la limite des budgets disponibles et de leur durée de validité.**

**Critères d'éligibilité**



Pour obtenir une subvention prévention TPE, l'entreprise doit remplir les conditions suivantes :

- cotiser au régime général de la Sécurité sociale en tant qu'employeur,
- être implantée en France métropolitaine ou dans un département d'Outre-Mer,
- avoir un effectif national compris entre 1 et 49 salariés (effectif de l'entreprise - SIREN),
- être à jour de ses cotisations « accidents du travail et maladies professionnelles » (cotisations URSSAF),
- adhérer à un service de santé au travail,
- avoir informé les instances représentatives du personnel des mesures projetées,
- avoir réalisé et mis à jour son document unique d'évaluation des risques depuis moins d'un an,
- acquérir des équipements neufs, conformes à la réglementation en vigueur,

Cliquer ici pour effectuer sa demande




















# CHOISIR UNE SUBVENTION

 **Subventions Prévention TPE** Se déconnecter 

Effectuer une demande ▶ Liste des subventions

Enseigne : \_\_\_\_\_ SIRET : \_\_\_\_\_ Effectif : \_\_\_\_\_ CAISSE : **NORD-PICARDIE**

Liste des subventions proposées

Nom de la subvention	Type	Validité	Description	Documents de référence	Demander
 Filmeuse +	National	31/12/2020	Objectif : réduire les risques de troubles musculosquelettiques (TMS) et de chutes liés au filmage manuel des palettes. Financement de filmeuse et de housseuse.	 	 Demander
 Garage plus sûr	National	31/12/2020	Objectif : réduire les risques de troubles musculosquelettiques (TMS) et d'exposition aux agents chimiques liés aux activités de mécanique et de carrosserie. Financement de matériel pour l'activité mécanique et pour l'activité carrosserie.		 Demander
 Hôtel +	National	31/12/2020	Objectifs : réduire les risques de lombalgie ou de troubles musculosquelettiques (TMS) ainsi que les risques liés à l'utilisation de produits chimiques lors de la mise en propreté des chambres. Financement de lève-lits, de dispositifs de housseage et déhousseage des couettes et de nettoyeurs vapeur.	 	 Demander
 Prévention COVID	National	31/12/2020	Objectif : Aider les entreprises de moins de 50 salariés à protéger leurs salariés du coronavirus dans l'exercice de leur métier. Financement de mesures barrières et de distanciation physique, d'équipements et installations d'hygiène		 Demander
 Soudage + sûr	National	31/12/2020	Objectif : réduire les risques liés à l'inhalation de fumées de soudage, agents classés "cancérogènes avérés pour l'homme". Financement d'équipements captant à la source les émissions produites lors des opérations de soudage à l'arc.		 Demander

Toutes les subventions proposées sont listées dans ce tableau

Choisir ici la subvention souhaitée



# ENVOYER SA DEMANDE

Laissez vous guider et suivez toutes les étapes nécessaires à l'enregistrement de votre demande



Les champs précédés d'un astérisque sont obligatoires

Au moment de la préparation de votre dossier, constituer des fichiers en veillant à ce que leur taille ne soit pas trop imposante.

Créer un fichier par devis, bon de commande ou facture

Pour finaliser votre demande, cliquer ici !



## DEMANDE ENVOYÉE ... ET APRÈS ?

Votre demande a été envoyée.

Elle est enregistrée dans votre espace dans « Mes demandes ».

Elle a été automatiquement communiquée à la caisse (Carsat/CRAMIF/CGSS) dont vous dépendez.

La demande est prise en charge, vous serez informé, par mail, sous deux mois des suites données à votre demande.

Des renseignements complémentaires pourront vous être demandés grâce au système de notifications (vous serez alors averti par mail de cette demande de renseignements supplémentaires).





# LES INFORMATIONS SONT CENTRALISÉES ET RESTENT CONSULTABLES – LE JOURNAL

Vous souhaitez modifier ou ajouter une pièce, une facture :

Cliquez sur  
« Ouvrir ma demande »

Le journal est consultable ici

Les événements relatifs à votre demande sont stockés et consultables dans ce journal.

# POUR GARDER LE CONTACT

L'onglet contact vous propose de :

- vous informer sur les dispositifs de subvention sur Ameli.fr
- prendre contact par téléphone via le numéro d'appel **3679**
- demander à être contacté par mail ou téléphone en laissant vos coordonnées

Accueil  
Effectuer une demande  
Mes demandes

Contact

Enseigne :                      SIRET :                      Effectif :

Pour toute information générale sur les subventions, vous pouvez vous rendre sur [ameli.fr/entreprise rubrique Santé au travail](https://www.ameli.fr/entreprise/rubrique/Sant%C3%A9%20au%20travail)  
ou composer le **3679** Service gratuit + prix appel

Si vous souhaitez être contacté(e) par votre caisse régionale au sujet d'un dossier en cours, merci de renseigner le formulaire ci-dessous :

Le rappel concerne la demande :  
Demande N° 4991 - Subvention : Prévention COVID

Je souhaite être contacté (e) :

au n° suivant :

ex : 0102030405

A l'adresse mail suivante :

Pour garantir un rappel dans les meilleurs délais, merci de renseigner les deux types de contact



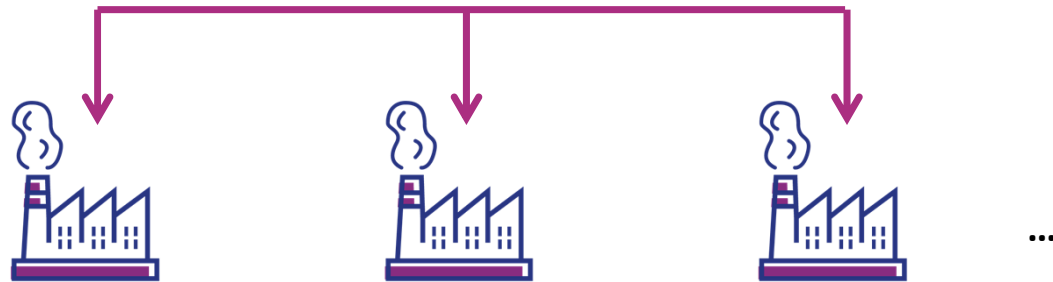


Questions / Réponses  
au QUIZ





SIREN 25 000 €



SIRET 1

SIRET 2

SIRET 3

***25 000 € par SIREN et non par SIRET***



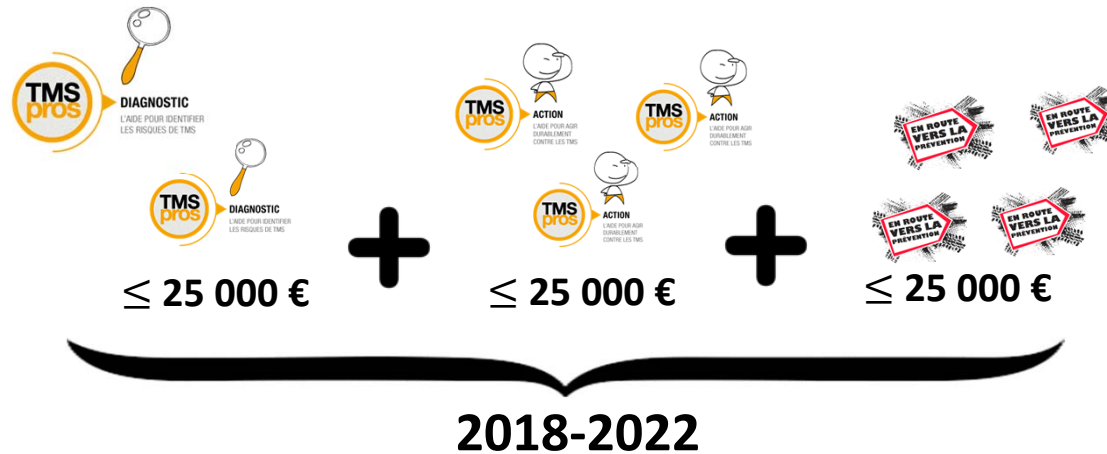
Puis-je bénéficier de plusieurs  
subventions prévention TPE ???





### Sur la durée de validité de l'aide

*Sur la durée de validité de l'aide, plusieurs demandes possibles par subvention prévention avec pour seule limite le montant d'aide 25 000 €  
Exemple : une première subvention de 7 000 € HT TMS Pros Action me permet de bénéficier d'une autre aide de 18 000 € HT ou plusieurs subventions TMS Pros action de 18 000 € cumulées (10 000 € + 8 000 € par exemple)*



**! Exception :**

Les entreprises ayant bénéficié d'une STPE COVID peuvent prétendre à 3 autres aides.

*Sur 2018-2022, l'entreprise peut bénéficier de **3** subventions prévention différentes avec pour chacune un montant de subvention maximum de 25 000 € par dispositif, soit jusqu'à 75 000 € d'aide*



Si j'ai déjà investi sur les équipements,  
puis-je bénéficier d'une subvention ?





Puis-je me faire aider sur des  
équipements financés en  
crédit-bail, leasing ou location  
longue durée ??

Non







Et pour du matériel d'occasion ?

Non, seuls sont financés les équipements neufs et « conformes »

Vigilance sur la conformité !





## QUIZ BEEKAST : les subventions TPE - réponses

1-Pour bénéficier d'une subvention TPE, l'effectif doit être :

A - entre 1 et 49 salariés    B- supérieur à 50

2-Cet effectif correspond au :

A - SIREN    B- SIRET ?

3- Dans la subvention, le matériel éligible peut être :    A - du matériel d'occasion ?    B- neuf ?

4- Quel mode de financement du matériel est accepté ? :

A-location longue durée    B- leasing    C- crédit-bail    D- achat immédiat

5 -Où trouve t'on le code risque ?

A - sur le compte AT/MP

B- sur la notification de taux

C- sur l'attestation URSSAF

D- sur ma déclaration d'impôt



## QUIZ BEEKAST : les subventions TPE – suite - réponses

6 -Au maximum, combien de subventions différentes peut-on cumuler ? A – une B- deux C- trois

7-Quel est le montant maximum des aides cumulées ?

A - 25 000 euros B- 75 000 euros C- 100 000 euros

8- Comment faire une demande de subvention TPE ? A - courrier, B- mail , C- compte AT-MP

9-Sur quel site internet doit-on créer son compte AT/MP ?

A- net-entreprises B- Carsat Aquitaine C- ameli D- impôts.gouv

10-Où trouver l'information pour connaître les subventions ?

A- ameli , B - Carsat aquitaine, C- net -entreprise, D- ma banque ?

**Suivez notre actualité !**

**<https://entreprises.carsat-aquitaine.fr>**



# POUR TOUTES QUESTIONS

Contactez :

Le service prévention : [preudir@carsat-aquitaine.fr](mailto:preudir@carsat-aquitaine.fr)

Le service tarification – compte AT-MP : [tarification.at@carsat-aquitaine.fr](mailto:tarification.at@carsat-aquitaine.fr)



**Votre avis nous intéresse**

Scanner le QR code pour compléter le formulaire  
de satisfaction



# ACTUALITES DES RISQUES PROFESSIONNELS

## RENCONTRE CARSAT - SSTI

